111
Août
Septembre
2024

Commune de
Grez-Doiceau

Au Grez de l'Info



p. 4
Actus communales

p. 8
Jeunesse

p. 14
Social

www.grez-doiceau.be

Horaires

Les services communaux sont accessibles au public aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (les services Urbanisme et Environnement sont fermés le jeudi).
- Le mercredi après-midi de 14 h à 17 h, pour le service État civil/Population. Attention, cette permanence ne se tient pas durant les périodes de congés scolaires.
- Les services Population et Urbanisme sont ouverts le samedi de 9 h à 12 h.

Les bureaux seront fermés le vendredi 27 septembre. Il n'y aura pas de permanence le samedi 28 septembre.

Contacts

Administration communale

Place Ernest Dubois 1
(entrée principale rue du Pont au Lin)
1390 Grez-Doiceau

Tél. : **010/84.83.00**
www.grez-doiceau.be
info@grez-doiceau.be

Vous souhaitez publier un article ?

Votre article devra parvenir au service communication par courriel à **communication@grez-doiceau.be au plus tard pour le 3 octobre 2024.**

Le Collège communal se réserve le droit d'adapter et de ne pas publier les articles.

Éditeur responsable

Paul Vandeleene, Bourgmestre
Place Ernest Dubois 1,
1390 Grez-Doiceau

Copyright

Pixabay, Freepik, Pexel,
Administration Communale

Mise en page et impression

baam communication agency

02/353 28 83
www.baamagency.be

Sommaire

p 03 Édito
p 04 Actus communales
p 05 Académie/Bibliothèque
p 06 Mobilité
p 07 Grez Actions Climat
p 08 Jeunesse
p 09 Sport
p 10 Travaux - Inondations
p 12 Ruralité
p 13 Aînés
p 14 Social
p 16 Rencontre
p 17 Économie
p 18 Évènements
p 19 Agenda
p 20 Place aux Artistes



La législature arrive à son terme… Depuis trois ans, j'ai eu le privilège d'être le Bourgmestre de notre commune, de coordonner le Collège communal, d'être à l'écoute et au service des Grézien·nes.

Ces années auront été marquées par des évènements exceptionnels : la pandémie de Covid-19, les inondations dévastatrices en 2021 et la guerre en Ukraine. Bien que ces évènements aient laissé une empreinte indélébile sur nous tous, je préfère retenir l'incroyable solidarité et la résilience dont les Grézien·nes ont fait preuve. La confection de masques par des bénévoles, l'aide apportée aux victimes des inondations, la gestion des dons, l'accueil des familles ukrainiennes par des familles, l'organisation de cours de français… Je suis admiratif de voir des citoyens aussi engagés et solidaires dans des situations si difficiles.

Heureusement, cette législature ne se termine pas uniquement sur ces épreuves. De nombreux projets ont vu le jour : la création de la Maison rurale, l'agrandissement des bâtiments scolaires à Grez centre et à Pécrot, la construction des terrains de hockey et de paddle, la réfection de diverses voiries, l'instauration de primes pour l'acquisition de panneaux photovoltaïques, pour l'isolation des maisons ou encore pour l'achat de batardeaux afin de protéger les habitations en cas d'inondations.

Vous découvrirez en pages 10 et 11 notre stratégie mise en place pour lutter contre les inondations. Il reste encore beaucoup à faire, mais comme vous le verrez, les choses avancent grâce à la collaboration des citoyens, de la Province du Brabant wallon et de la Région wallonne. La lutte contre les inondations est une priorité pour la commune aujourd'hui et elle devra le rester demain.

J'aimerais profiter de cet éditorial pour remercier chaleureusement les membres de l'Administration communale, du CPAS, des écoles et de l'Académie qui s'investissent quotidiennement pour que la vie à Grez-Doiceau soit agréable et harmonieuse !

Pour le Collège,
Paul Vandeleene, Bourgmestre

Semaine des **aidants proches**

Vous accompagnez un proche en perte d'autonomie ?

Parce qu'en tant qu'aidant proche, il est parfois difficile de prendre soin de soi. Parce que vivre le moment présent n'est pas toujours chose aisée. Autorisez-vous à faire une pause dans votre quotidien surchargé et rejoignez-nous lors de la semaine des aidants proches 2024.

Moment détente "snoezelen"

Un moment de ressourcement et de détente dans un cocon multisensoriel pour favoriser la reconnexion à ses sensations, ses besoins, ses envies.

Date : lundi 30 septembre de 19h à 21h.

Lieu : CSD Wavre - Chaussée de Bruxelles 5 à 1300 Wavre.

Participation gratuite et réservée aux aidants proches.

Atelier culinaire

Un moment convivial entre les aidants et leurs proches pour réaliser et déguster ensemble un goûter, le tout dans une ambiance détendue et accompagné de quelques notes de piano.

Date : jeudi 3 octobre de 14h à 17h.

Lieu : Maison de la Laïcité Brabant wallon - Rue Lambert Fortune 33 à 1300 Wavre.

Participation gratuite et réservée aux aidants proches accompagnés de leur proche.

Infos : www.aidants-proches.be

Inscription obligatoire avant le 20 septembre par mail ou téléphone : 010/84.96.64 – aidantsproches.305@solidaris.be



Soupe Collation pour les élèves Gréziens

Dès le mois d'octobre 2024, dans le cadre du Programme Communal de Développement Rural, les élèves des écoles de l'entité de Grez-Doiceau (maternelles et primaires) pourront déguster, gratuitement, une soupe cuisinée, notamment, avec les légumes de la Ferme du Peuplier. La Soupe Collation aura lieu le mercredi. Le projet ira plus loin en proposant des ateliers de sensibilisation à l'agriculture locale afin de faire découvrir et/ou expliquer les légumes aux enfants.

Budget participatif 2024

Le budget participatif est un dispositif initié par la Commune de Grez-Doiceau, qui permet aux citoyens et associations de l'entité de proposer leurs idées et leurs projets pour la Commune. Au terme des votes citoyens, via la plateforme citoyenne, trois projets ont été retenus :

- ✓ Réaménagement de la portion du sentier de la Dyle entre l'étang de Pécrot et le chemin Hoslet, porté par l'asbl Les amis du Parc de la Dyle
- ✓ Proposition d'habitats pour des espèces d'oiseaux dont les populations sont en déclin, telle que l'hirondelle de fenêtre, porté par l'asbl Envie Sauvage
- ✓ Développement de « Coullemont Culture » porté par l'asbl Le Coullemont.

Deux autres projets ont également suscité l'intérêt de la Commune et sont repris comme investissement communal :

- ✓ Embellissement de l'espace de rencontre et de bien-être de l'esplanade de Hèze
- ✓ Au Grez des 4 saisons : mise en valeur de producteurs et agriculteurs locaux

Plus d'informations à retrouver sur la plateforme citoyenne, via ce QR code

Nouvelle prime communale « anti-inondation »

La Commune de Grez-Doiceau souhaite aider ses habitants et protéger leur habitation et/ou leur activité en adoptant un règlement relatif à l'octroi d'une prime communale encourageant le recours à des dispositifs de lutte contre l'intrusion de l'eau.

Les conditions pour pouvoir bénéficier de cette prime ainsi que le formulaire de demande se trouvent sur le **site communal** (onglet ma commune > environnement > primes).

Modification Budgétaire 2024

Comptes 2023

Le 21 mai 2024, le Conseil communal a approuvé les « Comptes 2023 ». Ils reprennent toutes les recettes et toutes les dépenses effectivement réalisées en 2023. Par rapport au « Budget 2023 », l'exercice se solde par un boni de 1 767 907 € à l'ordinaire et de 304 670 € à l'extraordinaire. Le rapport politique complet des Comptes 2023 est disponible sur le site internet communal.

Modification budgétaire 1 – 2024

Chaque année, des modifications budgétaires sont votées par le Conseil communal pour ajuster au mieux le budget à la réalité et aux besoins. Il y a des augmentations et des diminutions. Après cette MB1 adoptée le 25 juin, le budget communal 2024 est de 21 189 068,61 € à l'ordinaire et de 7 354 376, 38 € à l'extraordinaire.

Travaux approuvés ou en cours

- o Acquisition et placement d'une installation d'**éclairage LED** pour le terrain de football en herbe du site sportif du Stampia ;
- o Dans le cadre du plan PIC-PIMACI 20222-2024 :

➜ Réfection et égouttage de la rue de Tirlemont à Nethen.

➜ Réfection d'un tronçon de la rue de Bossut et Joseph Toussaint à Nethen.

Dans ces deux réfections, les carrefours seront réaménagés en pierre naturelle.

Ces deux dossiers sont à l'approbation auprès de la Région Wallonne.

Une fois approuvés, les mises en concurrence seront lancées.

Nouveautés à l'Académie de Musique
et des Arts de la Parole

Académie
MUSIQUE & ARTS DE LA PAROLE
GREZ-DOICEAU

Cette année, l'Académie vous propose encore plus de choix de formation grâce aux nouveaux cours !

- Chant choral pour les enfants de 6 à 8 ans le samedi 10h40-12h20
- Cours de théâtre pour les enfants de 6 et 7 ans
 - Grez-Doiceau : samedi 9h50-10h40
 - Nethen : mercredi 15h30-16h20
- Cours de théâtre pour ados-adultes (Grez-Doiceau) le vendredi 19h05-20h45

Organisation de concerts, auditions, spectacles, participations aux évènements communaux....

Infos pratiques :

Inscriptions sur rendez-vous du 22 août au 24 septembre.

Veuillez-vous munir de la carte d'identité de l'élève.

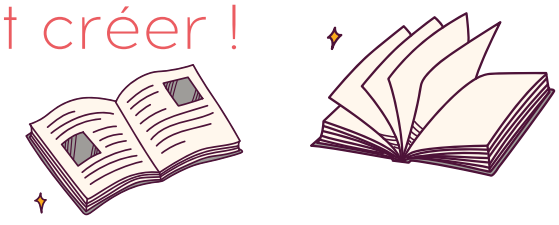
Paiement uniquement par Bancontact à l'inscription.

Tarifs :
- Moins de 12 ans : gratuit
- 12-17 ans : 90 €
- À partir de 18 ans : 225 €

Exemptions et réductions possibles (étudiants, enseignants, personnes porteuses d'un handicap, demandeurs d'emplois...).

Horaires et renseignements :
www.academie.grez-doiceau.be
Contact :
Chaussée de la Libération, 30 Grez-Doiceau
Tél. : 010/84.00.83 ou **010/86.07.09**
Mail : academie@grez-doiceau.be

La lecture et la musique
pour imaginer et créer !



Vous avez certainement déjà rencontré des boites à livres. Le principe est simple, vous empruntez ce que vous souhaitez et y déposez les livres dont vous n'avez plus besoin, à condition qu'ils soient en bon état et accessibles au plus grand nombre. Chaque boîte à livres devient ainsi un carrefour d'échanges et de partages ouvert à tous !



Des boites à livres sont à votre disposition, à différents points stratégiques. Voici une liste non exhaustive :

- Rue des Déportés à Gottechain
- Rue de la Cortaie à Nethen
- Maison de la Butte à Biez
- Place de Bossut
- Rue Léopold Vanmeerbeek à Pécrot
- Grez centre : école communale, espace jeunes, parking de l'Espace Social, Clos des Arbalétriers lotissement du Centry

Nous vous rappelons également que deux bibliothèques sont à votre disposition pour l'emprunt de livres à petits prix !

Bibliothèque de Grez centre
Chaussée de Jodoigne 4
010/84.83.00

Bibliothèque de Nethen
Place de Trémentines 1
010/88.12.06

www.grez-doiceau.be > Loisirs > Bibliothèque et ludothèque

Voitures partagées
à Grez-Doiceau



Dès septembre 2024, durant la Semaine de la mobilité, deux stations « Cambio » s'ouvrent à Grez-Doiceau, avec la flexibilité de réserver une voiture pour la durée de votre choix, de jour comme de nuit, parmi une flotte de plus de 2500 véhicules répartis dans 110 villes à travers la Belgique.

Utiliser une voiture partagée, c'est pouvoir se passer des contraintes économiques liées à la possession d'une voiture privée, telles que l'assurance, les taxes, les frais d'entretien du véhicule, etc. De plus, hormis l'abonnement mensuel, l'utilisateur ne paie que pour l'utilisation effective de la voiture (durée et km parcourus).

Si vous roulez moins de 10 000 km par an, l'utilisation d'une voiture partagée revient moins cher. Cet avantage peut encore s'accroître en cas de courts trajets tels que rendre visite à la famille ou aller faire des courses. Sans oublier la suppression des problèmes de stationnement, car les voitures Cambio se trouvent sur un emplacement de parking réservé.

Une voiture partagée remplace jusqu'à 15 véhicules privés, avec donc un gain important d'espace qui permet la création de pistes cyclables ou d'espaces verts, sans compter la diminution de la pollution.

À Grez-Doiceau, les deux emplacements retenus sont la place Ernest Dubois à Grez centre et la rue de la Station à Gastuche. En cas de succès, d'autres stations pourront voir le jour à d'autres endroits stratégiques et multimodaux.

Profitez d'une promo au démarrage ! Durant les trois premiers mois de lancement du projet, les frais d'inscription de 35€ seront offerts lorsque vous indiquerez le code postal 1390.

Infos : **https://www.cambio.be/fr**

Zone cyclable



Une zone cyclable voit le jour à Grez centre, grâce au plan d'investissement « Wallonie cyclable ». Cette zone est délimitée par des panneaux (signaux F111 et F113) et implique les règles suivantes :

- Il est strictement interdit pour tout conducteur de dépasser un cycliste.
- Les cyclistes sont autorisés à circuler sur toute la largeur de la bande de circulation.
- La vitesse maximale autorisée est de 30 km/h.



Le Proxibus change d'itinéraire à la rentrée scolaire

À partir du 26 août 2024, le Proxibus change d'itinéraire et d'horaire, mais reste gratuit. Le trajet consistera en une petite boucle entre la gare des bus de Hamme-Mille et la gare SNCB de Pécrot, en passant par Nethen, avant de terminer par un trajet vers le centre de Grez-Doiceau. Le soir et le mercredi après-midi, le trajet se fera dans le sens opposé.

ATTENTION : les arrêts suivants sont **supprimés** : Toussaint, Tirlemont, Vandervelde, rue de la Cortaie, Hoslet, Delvaux, Hézidelle, Hocaille, Préval, Bavay, N25, rue du Stampia, Poste, Place communale.

Le trajet détaillé ainsi que les horaires complets du Proxibus sont à retrouver sur le site communal ainsi que sur le site **www.letec.be** (Proxibus 204).



Nous sommes tous **multimodaux !**

À chaque moment de notre vie, nous combinons plusieurs moyens de transport pour nous déplacer, de la marche aux transports en commun, de la voiture au vélo… Tous ont un impact, positif ou négatif, en termes de coût énergétique et financier. Faire évoluer notre multimodalité dans la bonne direction est à la fois nécessaire et profitable.

« Bon pour moi, bon pour le climat »

La Semaine de la mobilité aura lieu **du 16 au 22 septembre**. Sa raison d'être, année après année, est de nous encourager à explorer de nouvelles pistes pour repenser notre mobilité.

Les transports représentent la deuxième source la plus importante d'émissions de CO_2 après le logement. Chaque avancée pour diminuer notre empreinte énergétique participera à l'effort commun et nous permettra de faire des économies.

Il est toujours possible d'optimiser nos transports, de nous organiser autrement pour les trajets courts, de grouper les courses, de favoriser la mobilité active… Et lorsque la voiture s'avère nécessaire, de privilégier le co-voiturage ou les voitures partagées… Il y a mille pistes à explorer. **À chacun de définir les actions qui correspondent le mieux à ses réalités de vie.**

De nombreux Gréziens s'emploient à promouvoir la mobilité active, vélo ou marche à pied, notamment au sein du CoMobA (Comité pour la Mobilité Active) auquel participent des citoyens, ainsi que le Gracq et Tous à Pieds. C'est aussi le bon moment pour découvrir leurs initiatives.



Quelques pistes à explorer

- **Voitures partagées :** en dehors des voitures « partagées louées » qui seront mises en service par la Commune *(voir article en page 6)*, il est aussi possible de partager une voiture entre voisins. Il existe différentes plateformes qui vous permettent d'organiser et de sécuriser ce partage.
- **Co-voiturage avec Blablacar :** déjà expérimentée par plusieurs Gréziens, cette plateforme permet de voyager avec d'autres, à frais partagés. Une bonne solution lorsque le train – qui, rappelons-le, reste l'option à privilégier - ne permet pas de solutions multimodales de porte-à-porte.
- **Bike on train :** la SNCB a mis en ligne un planificateur de voyage. En fonction de votre horaire, il vous indique le nombre de places vélos disponibles et si l'embarquement nécessite un accompagnateur de train. Pour accéder au planificateur, tapez « Bikeontrain » sur internet.
- **Avez-vous déjà essayé le Proxibus ?** Pour conduire vos enfants à l'école, ou faire vos courses dans le centre de Grez, la ligne Proxibus 204 circule (uniquement) durant les heures et périodes scolaires. Cette ligne relie Hamme-Mille/Nethen/Pécrot en finissant sa boucle par Archennes et Grez centre. Elle est **gratuite et accessible à tous, enfants et adultes.**

Vos adresses utiles :

Pour calculer les émissions de CO_2 liées à vos transports :
www.greentripper.org

Pour une question concernant la mobilité à Grez :
mobilite@grez-doiceau.be

Pour le co-voiturage avec Blablacar :
www.fr.blablacar.be

Exemple de plateforme de voitures partagées :
www.cozywheels.be

Pour les activités de l'asbl « Tous à pied » :
Grez éTAPlocale

Pour les activités du GRACQ à Grez-Doiceau :
www.gracq.org/grezdoiceau

Une école des devoirs à Grez-Doiceau : un soutien inestimable pour les enfants

Depuis 2002, le service Jeunesse de la Commune de Grez-Doiceau encadre une école des devoirs pour les enfants des écoles primaires. Ce programme, qui se déroule les lundis et mercredis après l'école, est un véritable pilier pour la communauté locale. Initialement implantée à Grez-Doiceau, une extension à Nethen avait également été mise en place et pourrait être réactivée en fonction de la demande.

Une organisation bien rodée

Les éducateurs du service Jeunesse vont chercher les enfants directement à l'école pour les amener à l'Espace Jeunes de la rue du Stampia. Le programme commence par un goûter le lundi et un pique-nique le mercredi, suivi de quelques minutes de jeux avant de commencer les devoirs dans les meilleures conditions. En fin d'année, une activité ludique est organisée pour célébrer les efforts des enfants et clôturer l'année scolaire sur une note positive.

Un environnement propice à l'épanouissement

Idéalement située à proximité du skatepark, d'un terrain multisports et de la zone de « street workout », l'école des devoirs permet aux enfants de se dépenser physiquement avant de se concentrer sur leurs tâches scolaires.

Une aide personnalisée

Selon le nombre d'enfants présents, l'aide peut être dispensée individuellement ou par groupes de deux. Le soutien ne se limite pas uniquement aux devoirs : une fois les tâches scolaires terminées, les éducateurs et bénévoles travaillent sur les lacunes spécifiques de chaque enfant. En cas de baisse de moral, les bénévoles sont autorisés à mettre les devoirs de côté pour écouter et soutenir l'enfant. Par exemple, pour les enfants rencontrant des difficultés en français, les bénévoles peuvent simplement discuter et se promener avec eux pour améliorer leur maîtrise de la langue.

Procédure de sélection pour l'école des devoirs

Ce sont les enseignants et les directions des écoles qui identifient les enfants présentant des difficultés particulières dans leur parcours scolaire. Grâce à leur connaissance approfondie des capacités et des besoins de chaque élève, ils sont en mesure de déterminer quels enfants bénéficieraient le plus de l'école des devoirs. Une fois cette identification réalisée, les enseignants et les directions transmettent leurs propositions au service Jeunesse.

Il est important de noter que les parents ne peuvent pas faire une demande directe pour l'école des devoirs. Ce processus vise à s'assurer que les enfants choisis sont ceux qui ont réellement besoin d'un soutien supplémentaire.

Un service d'aide individuelle

En plus de l'école des devoirs, un service d'aide individuelle est également disponible. Ce service peut se faire à l'école ou à domicile, offrant ainsi une flexibilité précieuse pour répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant. Cette aide personnalisée vise à offrir un soutien encore plus ciblé pour les élèves qui nécessitent une attention particulière en dehors des sessions collectives.

Une équipe dévouée

Cette structure ne pourrait exister sans l'engagement d'une équipe de 8 à 15 bénévoles qui se relaient pour assister les éducateurs du service Jeunesse. Ces bénévoles, présents une à deux fois par semaine, aident les enfants en difficulté et permettent à l'école des devoirs de fonctionner depuis plus de 20 ans. Les objectifs de ce service sont de lutter contre les inégalités sociales et de garantir que tous les enfants aient les mêmes chances de réussite durant leur cursus scolaire.

Ouverture à toutes les écoles

Bien que les demandes actuelles proviennent principalement de l'école communale, l'école des devoirs a également travaillé avec des enfants de Saint-Joseph-aux-Champs (Grez), de Saint-Jean-Baptiste (Nethen) et de Sainte-Elisabeth (Archennes). Ce service démontre ainsi sa volonté d'inclusivité et son engagement à aider tous les enfants, indépendamment de leur école d'origine.

L'école des devoirs de Grez-Doiceau est bien plus qu'un simple lieu de soutien scolaire ; c'est un espace de développement personnel et d'intégration sociale, contribuant à l'épanouissement des enfants et à la cohésion de la communauté.

Contact : **espace.jeunes@grez-doiceau.be**
010/86.76.27



Guichet des Sports
Grez-Doiceau

Le Salon des Sports du 1er septembre 2024, **l'évènement phare de la rentrée !**

Vous cherchez une activité sportive pour vous ou votre famille ? Venez rencontrer les responsables des clubs et associations sportives de Grez-Doiceau et assister à des démonstrations captivantes et essayer différentes activités dans une ambiance conviviale et dynamique !

Au programme :

- **Sports variés :** arts martiaux, fitness, sports pour enfants, sports de ballon, sports de raquette, activités pour les aînés, sports de bien-être, et bien plus encore !
- **Animations pour enfants :** mur d'escalade, château gonflable, et diverses activités ludiques pour les plus jeunes.
- **Petite restauration**.

Rejoignez-nous pour une journée sportive et festive, idéale pour découvrir de nouvelles passions et s'amuser en famille !

Infos :
www.grez-doiceau.be/sport
ou via le QR code



Pack Sport découverte
pour les enfants de 5 à 8 ans

Pour assurer un développement harmonieux, nos jeunes enfants ont besoin de s'initier à diverses activités physiques et sportives. En collaboration avec certains clubs de la commune, le Guichet des Sports vous propose un pack de découvertes et d'initiations sportives.

Le concept : une inscription donne accès à une ou deux activités différentes pendant 14 semaines (de septembre à décembre 2024).

Activités proposées : aïkido, badminton, danse contemporaine, danse et gymnastique rythmique, escalade, escrime, football, gymnastique, judo, karaté, krav maga, minifoot, taekwondo, tennis de table, touch rugby, VTT, Wa Jiu Kiai, yoga enfants.

Renseignements et inscriptions :
www.grez-doiceau.be/sport



Des chèques-sports à Grez-Doiceau

La Commune de Grez-Doiceau continue de soutenir activement la pratique sportive pour tous, en offrant un « **chèque-sport** » aux jeunes de 3 à 18 ans, aux aînés de 65 ans et plus, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap.

Le « chèque-sport » est une aide financière de 50 € maximum accordée par la Commune pour contribuer aux frais d'inscription annuelle dans un club sportif agréé par le Collège communal.

Pour pouvoir en profiter, il faut :

- être domicilié à Grez-Doiceau ;
- avoir payé sa cotisation annuelle à un club sportif agréé de Grez-Doiceau et en fournir la preuve ;
- obligatoirement rentrer le formulaire de demande **entre le 1er septembre et le 31 octobre 2024** ;
- fournir une attestation officielle d'un organisme fédéral ou régional (AVIQ / PHARE / AFM / DGPH) pour les personnes en situation de handicap.

ATTENTION : les demandes seront traitées par ordre de réception et dans la limite des crédits disponibles. Il est crucial de soumettre un dossier complet, faute de quoi la demande ne sera pas prise en compte.

Infos : Guichet des Sports **sports@grez-doiceau.be** ou **010/45.64.68** ou **www.grez-doiceau.be/sport**



Stratégie de la Commune de

La Commune de Grez-Doiceau s'engage activement dans la lutte contre les inondations, en collaboration étroite avec la Province et la Région wallonne. Au-delà de la réalisation des zones de rétention présentée sur le plan, plusieurs actions complémentaires sont mises en œuvre pour garantir autant que possible la sécurité des habitants et protéger les infrastructures locales. En voici quelques exemples :

- Entretien régulier du réseau d'égouttage par une société extérieure.
- Plan d'entretien et de nettoyage régulier des réseaux de drainage et des fossés essentiels pour assurer l'évacuation rapide des eaux de pluie.
- Entretien des bassins d'orage communaux.
- Démontage des barrages des castors en collaboration et avec l'accord de la DNF.
- Mise en place d'un système d'alerte via Be-Alert. Un test est également réalisé avec les habitants de Morsaint pour un système d'alerte « précoce ».
- En cas d'avertissement IRM, vérification préventive des avaloirs et autres points critiques.
- Collaboration avec les communes voisines, la Province et la Région wallonne pour partager des ressources, des connaissances et des bonnes pratiques.

Ces actions s'inscrivent en complément des rétentions d'eau réalisées ou en cours de réalisation présentées ci-contre.

1 Bassin d'orage de la Patte d'Oie (Nethen)
Gestionnaire : Administration de Grez-Doiceau
Nettoyage : 2022
Capacité : +/- 2000 m³
Construction : 2008

2 Bassin d'orage le Chavia (Nethen)
Gestionnaire : Administration de Grez-Doiceau
Nettoyage : 2023
Capacité : +/- 1500 m³
Construction : 1996

3 Bassin d'orage N25 (Doiceau)
Gestionnaire : SPW-Région wallonne
Nettoyage : 2023
Capacité : +/- 4482 m³



- **Études hydrologiques**
- **Permis d'urbanisme déposés/ à déposer par la Province**
- **Permis d'urbanisme déposés/à déposer par la Commune**
- **Bassins d'orage communaux**

ZEC > Zone d'Expansion de Crue est un lieu privilégié où la crue d'un cours d'eau peut s'étendre rapidement avec un très faible risque pour les personnes et pour les biens. C'est un moyen technique visant à mieux contrôler et à mieux gérer les risques de débordement pour atténuer l'impact d'une inondation d'autres lieux plus sensibles situés en aval.

ZIT > Zone d'Immersion Temporaire

Grez-Doiceau pour la lutte **contre les inondations**



4 Projet ZIT – Champ de la Queue (Grez centre)
Capacité : 1000 m³ (étude en cours)
Gestionnaire : Administration de Grez-Doiceau
Objectifs : protéger Grez centre

5 Projet Doiceau
Dépôt de permis : juin 2024
Capacité : 1985 m³ + 2520 m³
Gestionnaire : Administration de Grez-Doiceau
Délais : 2025
Objectifs : protéger Doiceau

6 ZEC de Chaumont-Gistoux (Chaussée de Huy)
Dépôt de permis : 2e semestre 2024
Capacité : 42000 m³
Gestionnaire : Province du Brabant wallon
Exécution des travaux : 2e semestre 2025
Objectif : protéger Doiceau et Gastuche

7 Extension du bassin d'orage des Forges à Hamme-Mille
Gestionnaire : Province du Brabant wallon
Délais : dépôt du permis en 2024
Capacité : passage de 28000 à 39000 m²
Objectifs : protéger Nethen

8 Étude hydrologique à Gottechain
Gestionnaire : Administration de Grez-Doiceau
Délais : bureau d'étude désigné en août 2024
Objectifs : protéger Gottechain, le quartier du Lambais, et l'aval du train (Archennes)

9 Modification du collecteur au carrefour entre la rue du Lambais et le sentier des 5 Bonniers (Grez centre)
Gestionnaire : Administration de Grez-Doiceau
Délais : 2025
Objectifs : gérer l'écoulement des eaux

10 ZEC de Cocrou
Délais : dépôt de permis au 2e semestre 2024
Capacité : 41300 m³
Gestionnaire : Province du Brabant wallon
Objectifs : protéger Cocrou et Grez centre

11 Étude hydrologique à Morsaint
Gestionnaire : Administration de Grez-Doiceau
Délais : bureau d'étude désigné en août 2024
Objectifs : protéger Morsaint et Grez centre

Grâce à ces actions complémentaires, la Commune de Grez-Doiceau renforce sa résilience face aux inondations et tente de protéger au mieux ses habitants et ses infrastructures contre les évènements climatiques extrêmes. La synergie entre les efforts communaux, provinciaux et régionaux permet de mettre en œuvre une stratégie globale et intégrée pour la gestion des risques d'inondation.

Contact : Roger Schins, Coordinateur en Planification d'Urgence
010/84.83.03

La récolte du maïs et ses conséquences

La récolte du maïs : une période agricole intense

La récolte du maïs, qui se déroule généralement à la fin de l'été et au début de l'automne, est une période intense pour les agriculteurs. Les champs sont envahis par les moissonneuses, les tracteurs et les remorques, mobilisés pour récolter rapidement avant l'arrivée des pluies. Cependant, cette activité agricole peut avoir des conséquences notables.



La boue sur les routes

L'une des nuisances la plus visible de la récolte du maïs est la boue laissée sur les routes par les engins agricoles. Voici les raisons de cette boue :

1. **Conditions météorologiques :** la récolte se fait souvent après des périodes de pluie, lorsque les sols sont détrempés. Les roues des machines agricoles s'enfoncent dans la terre, accumulant de grandes quantités de boue.
2. **Transit des engins agricoles :** les tracteurs et les remorques traversent régulièrement les champs pour transporter le maïs vers les silos ou les sites de stockage ; à Bossut, le champs Socquet, la ferme Huens et la ferme Dive, à Hèze, la ferme Gyrspeert, à Cocrou la ferme Godefroid et à Nethen, la ferme Gillis. En entrant et en sortant des champs, ils traînent de la boue sur les routes adjacentes.
3. **Accumulation de boue :** la boue peut rapidement s'accumuler sur les routes, surtout lorsque de nombreux véhicules agricoles utilisent les mêmes chemins. Cette accumulation rend les routes dangereuses pour les autres usagers.

Signalisation et nettoyage de la voirie

La présence de boue rend nos routes glissantes pour les usagers et plus particulièrement pour les conducteurs d'engins à deux roues.

La boue accumulé peut également cacher la signalisation existante, la présence d'îlots ou encore le marquage.

Dès la sortie du champ, l'agriculteur doit mettre un panneau de signalisation « route glissante » afin de prévenir les usagers de la route pour qu'ils adaptent leur vitesse et s'assurera du nettoyage de la voirie.

Charrois agricoles : partage de la route

Les charrois agricoles, c'est-à-dire les convois de machines et de véhicules agricoles, sont fréquents pendant la saison des récoltes. Voici quelques points-clés concernant leur impact sur la circulation routière et les mesures de sécurité :

1. **Lenteur et encombrement :** les engins agricoles sont souvent lents et volumineux, ce qui peut provoquer des ralentissements et des embouteillages sur les routes rurales.
2. **Visibilité réduite :** les conducteurs peuvent avoir du mal à voir autour des grands engins agricoles, augmentant le risque d'accidents, notamment lors des dépassements.
3. **Équipements de signalisation :** les véhicules agricoles doivent être équipés de signaux lumineux et réfléchissants pour être bien visibles, surtout à la tombée de la nuit ou par mauvais temps.

Conseils pour une coexistence sûre

1. **Respect des signalisations :** les automobilistes doivent respecter les signalisations routières spécifiques aux engins agricoles, telles que les panneaux de limitation de vitesse et les avertissements de travaux agricoles.
2. **Patience et courtoisie :** faire preuve de patience et de courtoisie envers les conducteurs de machines agricoles est essentiel. Ils travaillent dur pour récolter les cultures et assurer la sécurité alimentaire.
3. **Communication :** lorsqu'ils rencontrent des véhicules agricoles, les automobilistes doivent essayer de communiquer clairement leurs intentions, par exemple en utilisant les clignotants pour signaler un dépassement.

La récolte du maïs est une période cruciale pour les agriculteurs, mais elle peut entraîner des nuisances sur les routes rurales. La prudence et le respect des consignes de sécurité routière sont indispensables pour garantir la coexistence harmonieuse entre les agriculteurs et les autres usagers de la route. Avec prudence et respect, ils peuvent contribuer à réduire les risques d'accidents et à assurer la sécurité de tous pendant cette période intense de l'année.

Contact :
pcdr@grez-doiceau.be



Et si **un jour...**

Faisant suite à son dernier article du Grez de l'Info, le Conseil Consultatif Communal des Aînés de Grez-Doiceau (CCCA) vous partage, cette fois, les points saillants de la conférence, organisée avec Me Ligot, notaire à Grez-Doiceau, concernant le mandat extrajudiciaire.

Que se passera-t-il si un jour je deviens incapable de prendre des décisions concernant ma santé, mon mode de vie, si je ne peux plus gérer moi-même mon patrimoine ? Notre amour de la vie ainsi que la routine quotidienne nous poussent à écarter ces questions ou à les remettre à plus tard. Mais ce n'est pas une bonne idée... et il existe une solution pour **anticiper** notre éventuelle future incapacité, tout en respectant nos volontés : c'est le **mandat général extrajudiciaire** (loi du 17 mars 2013), qui ne nécessite pas de passage chez le Juge de Paix.

Toute personne majeure et capable peut établir ce mandat. Elle désigne un mandataire (voire plusieurs) qui sera autorisé à poser les actes d'administration (gestion bancaire par exemple) et de gestion de votre patrimoine (vente ou location d'un immeuble, donation en précisant les modalités...), **que vous définissez.** Ce mandat peut également préciser vos choix de vie (aide à domicile, maison de retraite...) et de traitement médical.

À qui confier ce mandat ? Il doit exister une très bonne **relation de confiance** entre le mandant et le mandataire choisi, il s'agira le plus souvent du conjoint ou d'un enfant, mais cela peut être un ami proche. Il est utile de prévoir un mandataire subsidiaire (décès, inaction du mandataire principal...). Le mandat est exercé de bonne foi et à titre gratuit, avec remboursement des frais associés.

L'entrée en vigueur du mandat peut être immédiate (mandat hybride). Si le mandant est capable, le mandataire reçoit les instructions à exécuter et informe le mandant des actes qu'il a posés. Si le mandataire juge que le mandant est devenu incapable, le mandat devient extrajudiciaire (sans formalité ni justificatif à fournir aux tiers). À l'opposé, l'entrée en vigueur du mandat peut être différée au moment où la personne est incapable. Dans ce cas, deux certificats médicaux sont nécessaires pour l'établir.



Ce mandat peut être rédigé par votre notaire « sur mesure » en fonction de vos souhaits et votre situation. Le document sera signé par le mandant, le mandataire et le notaire, qui procèdera à son enregistrement dans les 15 jours. Il constitue alors une preuve opposable aux tiers (banques...).



Ces formalités évitent la mise sous administration par le Juge de Paix. Cependant, ce recours au Juge n'est pas toujours évitable, notamment en cas de litige entre les mandataires. C'est pourquoi il est conseillé de désigner dans le mandat la personne qui a votre préférence pour devenir administrateur le cas échéant.

La durée du mandat est illimitée. Mais prend fin au décès du mandant, à la révocation par le mandant ou le mandataire ou à la mise sous administration.

Pour approfondir : **www.notaire.be**



Agence locale pour l'emploi

Avis aux demandeurs d'emploi

Vous souhaitez un complément de revenus à vos allocations de chômage ou d'insertion ?

L'ALE peut vous aider !

L'ALE de Grez-Doiceau recherche activement des personnes pour les activités de jardinage auprès des particuliers et est en demande urgente de prestataires pour les activités de surveillance en écoles afin de venir renforcer les équipes éducatives auprès des établissements suivants :

- **École Communale Fernand Vanbever** (Grez centre) : surveillances des temps de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 14h30
- **École Saint-Jean-Baptiste** (Nethen) : surveillances des temps de midi les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 14h
- **École Sainte-Elisabeth** (Archennes) : horaires à préciser

Avantages

- Jusqu'à 287€ par mois en plus de votre allocation de chômage ou revenu d'intégration
- Intervention dans les frais de déplacements
- Prestations proches de chez vous
- Assurance contre les accidents du travail
- Possibilité de formations en lien avec votre recherche d'emploi

Pour savoir si vous êtes bien en condition d'éligibilité pour des prestations ALE, n'hésitez pas à téléphoner du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h du lundi au vendredi.

Contact : **Marie-Sophie HEYMANS**
Chaussée de Jodoigne, 4 – 1390 Grez-Doiceau
L'ALE occupe un bureau au sein de l'Espace social de Grez-Doiceau.
ale@grez-doiceau.be ou **010/84.83.13** ou **0475/69.29.26**

Horaire :
Le lundi : 9h-12h (sur rendez-vous l'après-midi)
Le mercredi : 9h-12h (sur rendez-vous l'après-midi)



Le Service Social du CPAS

Une équipe de 7 travailleurs sociaux au service de la population.

Missions

- Accueil des usagers demandeurs d'aide sociale et enquête sociale pour l'analyse d'un état de besoin (visite à domicile)
- Accompagnement des usagers au niveau d'une gestion budgétaire
- Accompagnement social et financier
- Aide médicale urgente pour les personnes sans droit de séjour sur le territoire
- Suivi en insertion sociale et professionnelle visant l'autonomie des personnes, suivi des personnes mises au travail dans le cadre de l'article60§7
- Médiation de dettes (amiable et règlement collectif de dettes)
- Suivi administratif afin d'ouvrir de potentiels droits à des prestations sociales ou des avantages
- Accompagnement des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale ou d'une aide équivalente au revenu d'intégration sociale ainsi que le suivi des projets individualisés d'intégration sociale
- Conseils juridiques (permanences juridiques assurées par un avocat)
- Aide psychologique (réseau 107), consultations de deux psychologues au Coullemont les lundis après-midi et les mercredis matin
- Encadrement de la Touline (violences intra-familiales)
- Aide alimentaire avec le concours de la Croix-Rouge (épicerie sociale).



Permanences :
Lundi, mercredi et vendredi à l'Espace social chaussée de Jodoigne, 4 de 9h à 11h30 ou sur rendez-vous au 010/84.80.80.

Jusqu'au 31 août 2024, les permanences du mercredi sont assurées sur le site du CPAS rue des Moulins, 10 de 9h à 11h30.

L'école à l'hôpital et à domicile

L'asbl "L'École à l'Hôpital et à Domicile" a été créée en 1982. Chaque année, plus de 200 enfants en âge scolaire sont aidés par les enseignants bénévoles d'EHD. C'est aussi plus de 4 400 heures de soutien scolaire par an prestées gratuitement, le plus souvent au domicile des jeunes patients. Plus de 300 membres sont disponibles à Bruxelles et en Wallonie (10 antennes). Certains sont retraités, d'autres toujours actifs. Tous sont bénévoles et ont choisi de donner de leur temps et de partager leurs compétences.

Votre enfant est malade ? Il va se faire opérer prochainement ? Il s'est cassé une jambe et est alité ? Alors, le suivi scolaire, en collaboration étroite avec l'école de l'élève, proposé gratuitement par l'asbl peut vous être utile !

En réponse à votre coup de téléphone ou votre e-mail, la responsable de votre région vous contactera et vous rendra visite pour faire connaissance avec votre enfant et vous mettra en lien avec un ou plusieurs enseignants bénévoles.

C'est ensuite à la famille et aux professeurs d'organiser le planning pour les cours. Surfez sur www.ehd.be pour en savoir plus.

Contact : **Bénédicte Coppens (responsable de votre région) - 0476/94.78.64** ou **Wavre-Jodoigne@ehd.be**

Infos : **info@ehd.be**



Le taxi social est à votre service !



Le Taxi-Grez est un service de transport d'intérêt général dont la vocation est essentiellement sociale. Il est destiné à l'ensemble des habitants de la commune de Grez-Doiceau qui, faute de moyen de transport personnel ou d'une autre possibilité de transport qui leur soit accessible, rencontre des difficultés de mobilité. En particulier pour :

- Des personnes âgées
- Des personnes isolées
- Des personnes à mobilité réduite
- Des personnes présentant des difficultés financières ou bénéficiant du revenu d'intégration sociale
- Des personnes connaissant des difficultés passagères de transport (accident, maladie, hospitalisation d'un parent...)
- Des demandeurs d'emploi
- De jeunes mamans se rendant à la consultation ONE

Le Taxi-Grez a pour but de rompre toute forme d'isolement. Il permet d'accomplir des démarches administratives, de se rendre à des rendez-vous médicaux, de rendre visite à un proche dans les environs ou hospitalisé, de faire une course ou encore de participer à diverses activités de la commune.

Un véhicule est adapté pour les personnes à mobilité réduite avec la possibilité de prendre en charge une chaise roulante pour un rendez-vous non urgent.

Les déplacements sont effectués au sein de la commune de Grez-Doiceau et des communes avoisinantes, soit Beauvechain, Wavre, Chaumont-Gistoux et Ottignies/Louvain-la-Neuve.

Tarif : 0,4265€/km avec un minimum de 3€/course

Contact : **Mme GUILLAUME** au **010/84.86.59** (le lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h) ou **taxigrez@grez-doiceau.be**
Réservation au plus tard 48 heures avant le déplacement.

Isabelle De Vriendt,
créer du lien par l'écriture

Isabelle, comment te présentes-tu ?

Je suis passionnée par le vivant, par les éléments qui animent le monde et font vivre l'humain. Nous sommes tous reliés et parfois tentés de nous replier sur nous-mêmes. Comment faire circuler nos énergies de vie ? Moi, j'aime créer des ouvertures, mettre en lien des personnes, stimuler les questionnements, l'esprit critique. Ce n'est jamais fini et c'est enthousiasmant !

En quoi consiste le projet que tu as créé à travers l'aisbl (association internationale sans but lucratif) ScriptaLinea ?

C'est un réseau de collectifs d'écrits actifs dans différents pays (Belgique, France, Brésil…) et qui est reconnu en Éducation Permanente. Le collectif de Grez-Doiceau « Au gré de la plume », soutenu par la Commune, est né en 2019. Des personnes se réunissent pour réfléchir au monde qui nous entoure et choisir un thème autour duquel chacun écrira. Notre thème actuel, « **Les invisibles** », évoque tous ces gens qu'on ne voit pas ou qu'on ne veut pas voir : personnes âgées, jeunes sans emploi, migrants… Les participants s'engagent à porter un projet commun. Ce n'est pas un atelier d'écriture comme il en existe beaucoup. On écrit chez soi et, à chaque rencontre, chacun lit son écrit, reçoit les retours des autres et repart avec la perspective de retravailler son texte. C'est très riche de voir la diversité d'écritures et d'approches du thème. On construit ensemble le recueil.

La présentation des *Invisibles* avec des extraits du recueil mis en scène aura lieu au Coullemont le dimanche 6 octobre à 16h. Les spectateurs recevront le recueil gratuitement.

Comment est né ce projet dans ton parcours personnel ?

J'écris depuis que je sais écrire… Après les romanes et avoir enseigné quelque temps, j'ai intégré le secteur associatif où j'ai développé des outils pédagogiques, dont « *Du JE au NOUS* », sur le développement de projets participatifs. À partir de là, j'ai élaboré la méthodologie des collectifs d'écrits et **ScriptaLinea** est née. L'objectif est de créer des bulles d'oxygène où on peut discuter, agir par l'écriture dans le collectif et ensuite à l'extérieur. En 2015, RadioAirLibre.net m'a sollicitée pour créer l'émission « Des livres pour dire », que vous pouvez écouter le jeudi à 17h30. Cette radio veut donner une place à celles et ceux qui n'ont pas de voix dans les médias. Nous y participons soit pour raconter les spécificités d'un parcours, soit en invitant des intervenants extérieurs pour approfondir le thème choisi. Nous avons dû nous former à la technique radio et, pour certains, c'est une fierté de participer à une émission. En mars dernier, nous avons fait une émission sur les Invisibles avec le directeur du Home Renard et une responsable de Commune Hospitalière pour parler de nos aînés et des migrants. Une expérience très riche pour tous.



Comment fais-tu pour créer un nouveau collectif ?

Créer un collectif, c'est souvent une question de rencontre… Ainsi, c'est avec une prof au CEFA d'Anderlecht que j'ai créé un collectif de jeunes apprentis plombiers. Il faut du temps pour mettre sur pied un projet. La lenteur est intéressante, elle est une sorte de résistance à la société de l'instantané. Je forme et je transmets, mon objectif étant que le collectif continue à vivre et à évoluer sans moi. Ma formation de 3 jours à l'animation est essentielle pour appréhender l'approche des collectifs d'écrits. La posture de retrait de l'animateur, notamment, n'est pas évidente à comprendre.

Les sentiers enchantés, un nouveau projet pour Grez-Doiceau

En 2023, sensible à l'identité forte des différents villages de notre commune, que j'adore, j'ai imaginé mettre en lumière, pour chacun des villages, un épisode du passé. Je trouve beau de mettre en lien l'Histoire, les histoires, les territoires et les habitants. L'atelier que j'anime dans chaque village est ouvert à tous et a lieu le mercredi à 14h30, tous les deux mois. Il y en a déjà eu un sur la dame de Grez, l'usine Tudor, la chapelle Saint-Sébastien, le vicinal et le château de Savenel. Les prochains auront lieu à Archennes et Sart-Biez. En collaboration avec l'Office du tourisme et la bibliothèque, nous allons créer des panneaux avec des extraits des fictions écrites par les participants, puis réaliser un livre.

Si tu avais une baguette magique, que changerais-tu à Grez-Doiceau ?

Je rêve que la commune crée une sorte de veille par rapport aux sols vivants, pour qu'on soit conscient de l'importance de prendre soin de la biodiversité, et que si j'abats des arbres, je dois en replanter !

Contact :
www.scriptalinea.org - info@scriptalinea.org

Benoît Walckiers et Christine Henrard

Weekend du Client

Bienvenue au weekend du Client à Grez-Doiceau ! Cet évènement exceptionnel est organisé par l'association des commerçants et indépendants de Grez-Doiceau en collaboration avec la Commune pour promouvoir le commerce de proximité, les circuits courts et créer des synergies entre les commerçants et les Grézien·nes.

Rejoignez-nous pour deux jours de découvertes et de convivialité les **5 et 6 octobre !** Les commerçants vous réservent un accueil hors du commun. En participant à cet évènement, vous aurez également la chance de prendre part à notre tombola : il vous suffit de faire vos achats dans deux enseignes participantes pour valider votre inscription et tenter de remporter de magnifiques cadeaux.

Ne manquez pas cette occasion de soutenir vos commerçants locaux et de profiter d'un weekend d'échanges à Grez-Doiceau !



Le vendredi 4 octobre, la Commune organise de 15h à 18h30, sur le marché hebdomadaire de Grez centre (Place Ernest Dubois), des animations gratuites dans le cadre du weekend du client.

Au programme :
15h - 17h : Tété le Clown
15h -17h : Magic Eric
17h30 : concert acoustique de Roman





Infos : **https://commerces-grez-doiceau.be/**



CONCERT D'AUTOMNE

Dimanche 6 octobre 2024 – 17 h

Église Notre-Dame de Bossut
(place de Bossut – Grez-Doiceau)

MUSIQUE BAROQUE

J.-P. Sweelinck, J.S. Bach, L.-C. Daquin e.a.

Takako Yanagihara
Orgue

Jacqueline Bourguignon
Présentation



PAF : 15 € (gratuit - 12 ans) - Membres : 10 €
Prévente : 12 € à verser sur le compte IBAN BE30 0682 4759 0911 jusqu'au 03/10/24 avec la mention « Nom – nombre de places – Concert 06-10-24 »

Contact : Marie-Paule Lysy - tél. : 010 81 17 37 / e-mail : info@orguedebossut.be
www.orguedebossut.be

Éditeur responsable : Les Amis de l'Orgue Historique de Bossut – Rue René Ménada 10, 1320 Beauvechain

CINÉGREZ



Vendredi 6 septembre - "The Wall"
de Philippe Van Leeuw (Drame politique) avec Vicky Krieps.

Jessica Comley fait partie de la police des frontières américaines. Elle patrouille dans un désert impitoyable, à la frontière entre l'Arizona et le Mexique. Déterminée à défendre son pays par tous les moyens contre l'immigration clandestine et les trafiquants, une de ses traques tourne mal et un homme meurt.Un portrait noir et glaçant d'une Amérique raciste qui suscite la réflexion !



Vendredi 4 octobre - "Le règne animal"
de Thomas Cailley (Aventures, Fantastique) avec Romain Duris, Adèle Exarchopoulos et Paul Kircher. Le film a reçu le Prix Louis Delluc 2023. Un mal étrange se répand, transformant une partie de l'humanité en créatures hybrides mi-hommes mi-animaux. Un père et son fils déménagent pour suivre Lena, la mère, en pleine mutation, alors que le fils commence à ressentir les premiers symptômes. À travers cette relation père-fils, l'auteur nous interpelle. À quel moment cesse-t-on d'être semblable à l'autre ?

Les films sont en VO-sous-titrés.
Ouverture des portes à 19h45 – Film à 20h30.

Infos et réservation : **cinegrez@gmail.com** ou **010/84.17.84** ou **https://cinegrez.be/**

École de clown, Place G. Baugniet 1b.
5€
Soupe-pain-fromage et bar sur place.





● 23-24 août
G-MOVE 15.0
Deux soirées, deux ambiances.
Plaine de la G-Move, chaussée de Wavre à partir de 21h.
La G-Vroom pourra vous raccompagner gratuitement le samedi soir.
asbl.gmove
asblgmove

● 24 août
G-BOOM
Châteaux gonflables, grimages, ambiance festive garantie !
Plaine de la G-Move, chaussée de Wavre de 14h à 17h.
asbl.gmove
asblgmove

● 30 août
Guinguette de Nethen
Place de Trémentines de 18h à 21h.
La petite guinguette

● 30-31 août
Festival Arch'en bières
Le Coullemont.
info.archenbieres@gmail.com
Arch'en bieres

● 1er septembre
Salon des Sports et du Bien-Vivre
Hall Omnisports, chaussée de Wavre 99 de 12h30 à 17h30.
www.grez-doiceau.be/sport

● Du 1er au 15 septembre
Semaines du Bien-Vivre
www.grez-doiceau.be/PCDR

● 6 septembre
Cinégrez - « The Wall »
École des clowns, Place G.Baugniet, ouverture des portes à 19h45.
Prix : 5€.
https://cinegrez.be ou **cinegrez@gmail.com** ou **010/84.17.84**
PMR non

● 7-8 septembre
Journées du patrimoine
Diverses balades à travers Grez-Doiceau.
www.journeesdupatrimoine.be/journees-du-patrimoine/#programme

● 8 septembre
Rando VTT La Gottechinoise
Circuits de 15, 30 et 50 km.
Départs entre 8h et 11h, rue Jules Depauw.
vcgottechinois@gmail.com

Journée « Grez-Doiceau Commune Hospitalière »
Marche hospitalière à 10h
5e édition de l'Auberge Internationale à 12h
à la Maison rurale.
Grez-Doiceau Commune Hospitalière
Inscriptions : grez.hospitaliere@gmail.com

● 10 septembre
Mini conférence - « Subsides, primes et optimisation des packages salariaux : comment faire face à la crise ? »
Maison rurale à 19h30.
https://commerces-grez-doiceau.be/

● 12, 13 et 14 septembre
Place aux Artistes
Concerts, théâtre, Stand up, grimage...
Maison rurale, chaussée de Jodoigne 4.
www.grez-doiceau.be

● Du 14 au 29 septembre
Les nouvelles aventures du Petit Chaperon rouge
Spectacle de marionnettes.
Les samedis et dimanches à 15h au Petit Théâtre de Verdure, rue de Hamme-Mille 135.
0475/70.26.44 ou **lptv.nethen@gmail.com**

● 16 septembre
CCCA – Conférence : « Le code de la route : quoi de neuf ? »
Maison de la Butte de Biez à 14h.
ccca@grez-doiceau.be ou **010/86.11.65**

● 18 septembre
Sentiers enchantés à Sart-Biez
De 14h30 à 16h30.
Balade sur les traces du sacré : récits et écritures.
Isabelle De Vriendt – 0476/05.35.79 - info@scriptalinea.org
www.scriptalinea.org



● 21 septembre
Repair café
Maison de la Butte de biez de 14h à 17h30.
www.repairtogether.be/

Tablao Flamenco
Spectacle Flamenco, avec Esteban Murillo (voix), Dani Barba Moreno (guitare et danse) et Federico Ordoñez.
Salle du Coullemont, ouverture des portes à 19h, spectacle à 20h.
Prix : 15€ (prévente), 17€ (sur place), article 27 et enfants de -12 ans : gratuit.
https://lecoullemont.be/

● 22 septembre
Repas concert Wallonie Wisconsin
Concert Glenn Miller par Jack Gondry and His New Music, Maison rurale à 11h30.
Prix : 55€ pour les membres et 65€ pour les non-membres.
jacqmot@skynet.be ou **010/84.43.98**

Concert de la Société Royale des Fanfares de Nethen-Wez
En collaboration avec Grez'y Band. Espace culturel de Nethen à 18h.
Prix : 5€.
fanfarenethen@gmail.com

Barbecue du Comité des fêtes de Bossut
Cercle de Bossut, Place de Bossut 4a à 12h.
comitedesfetesdebossut@gmail.com

● 27 septembre
Guingette de Nethen
Place de Trémentines de 18h à 21h.
La petite guinguette

● 4 octobre
Cinégrez - « Le règne animal »
École des clowns, Place G.Baugniet, ouverture des portes à 19h45.
https://cinegrez.be/ ou **cinegrez@gmail.com** ou **010/84.17.84**
Prix : 5€.
PMR non

Week-end du client
Animations et concerts sur le marché de Grez centre à partir de 15h à 18h30.

● 5 et 6 octobre
Weekend du client
https://commerces-grez-doiceau.be/

● 6 octobre
Concert d'automne des « Amis de l'Orgue Historique de Bossut »
Église Notre-Dame, Place de Bossut à 17h.
www.orguedebossut.be ou **info@orguedebossut.be** ou **010/81.17.37**

Lecture-spectacle "Les invisibles"
Par le Collectif Au gré de la plume. Au Coullemont à 16h.
Gratuit.
Distribution du recueil à l'issue de la lecture-spectacle.
Isabelle De Vriendt – 0476/05.35.79 - info@scriptalinea.org

« Trucabrac » de Daniel Adrian – magicien burlesque
Au Petit Théâtre de Verdure, rue de Hamme-Mille 135.
0475/70.26.44 ou **lptv.nethen@gmail.com**

● 11 octobre
Fantaisie funéraire en un acte sans parole et pleine de voix (trio clownesque d'enterrement)
Par la compagnie O quel dommage. Public adulte.
École de clowns à 20h.

● 14 octobre
CCCA - Balade de 6 km
En collaboration avec l'Office du Tourisme
Départ à l'église de Doiceau à 14h.
ccca@grez-doiceau.be ou **010/86.11.65**
Ecole De Clown Et Qui Libre

● 19 octobre
Drôle de Mouv' : Simon Lepers
École de clown à 20h30, ouverture des portes dès 19h.
Déconseillé aux moins de 12 ans.
https://www.droledemouv.be/spectacles/p/simon-lepers-191024
Drôle de Mouv

● Du 19 au 30 octobre
Le Petit Chap' et le prince citrouille
Spectacle de marionnettes.
Les mercredis, samedis et dimanches à 15h au Petit Théâtre de Verdure, rue de Hamme-Mille 135.
0475/70.26.44 ou **lptv.nethen@gmail.com**

Place aux Artistes

12, 13 et 14 septembre

bar & foodtruck

MENU

Place aux Artistes à Grez-Doiceau

Musique, théâtre, graff, cirque, conte, stand-up, grimage, magie...

Gratuit
Programme complet

Maison rurale
chaussée de Jodoigne 4
Grez centre

Soutenu par Le Brabant wallon

Centre culturel du Brabant wallon

Éditeur responsable: Paul Vandeleene, Bourgmestre. Place Ernest Dubois 1, 1390 Grez-Doiceau